



Madame, Monsieur (sénateur / député / maire)

Monsieur le Président,

Monsieur le 1^{er} Vice Président,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais à mon tour, vous saluer et vous souhaiter la bienvenue au Palais des Congrès de Beaune pour notre traditionnelle Assemblée Générale qui est, pour certains d'entre vous, nouveaux élus, une grande première. En effet, pour les raisons qu'on connaît, notre Assemblée Générale 2020 n'a pu se faire qu'en distanciel et c'est pourquoi, je suis ravie de vous voir ici, réunis.

Une fois encore, la situation sanitaire ne nous a pas permis de tenir notre Assemblée Générale à la période habituelle du printemps. Et cette fois encore, j'ai conscience qu'il est difficile, pour vous, d'appréhender l'ensemble des informations qui vous seront communiquées aujourd'hui et qui font référence à l'activité de notre caisse sur l'année 2020, alors que nous sommes à l'aube de 2022.

2020 aura été une année exceptionnelle. Premiers cas, premiers clusters, première vague... tout s'est accéléré entre janvier et mars. Par son imprévisibilité, son ampleur et sa dangerosité, l'épidémie de Covid-19, officiellement requalifiée de pandémie, le 11 mars 2020 par l'OMS, a mis un coup d'arrêt brutal à ce qui était notre quotidien, tant professionnel que personnel. Entre incrédulité et prise de conscience, il fallait agir vite...

En tant qu'organisme de protection sociale, nous nous devons d'être au rendez-vous pour garantir la continuité notre mission de service public auprès de nos adhérents et l'application des mesures gouvernementales successives pour faire face à la crise sanitaire. La mise en place d'un plan de continuité d'activité et le recours au télétravail pour la majorité de nos salariés a permis le maintien de notre activité et tout particulièrement, le paiement des prestations alimentaires (retraite, famille, santé) à l'ensemble de nos adhérents, tout en garantissant la sécurité et la protection de la santé de notre personnel.

Nous avons été au rendez-vous

Quelques exemples :

- Avec l'ARS, mise en place de points de dépistage sur nos 4 départements en zone viticole.
- Nos délégués nivernais ont tenu le Centre de vaccination de Nevers durant **65 jours**.
- Plateforme Contact tracing : **85 000** citoyens informés et conseillés par téléphone et **4 000** des + de 75 ans accompagnés pour la vaccination.
- Dès mars 2020, nos travailleurs sociaux ont appelé les plus fragiles d'entre nous, pour les accompagner pendant le confinement. Plus de **2 000** contactés entre mars et juin 2020.
- Plus de **3 000** rendez-vous téléphoniques avec nos adhérents, organisés par nos agents d'accueil.



Nous avons été au rendez-vous, que ce soit les délégués, l'ensemble de nos salariés et nos offres de service. Avec la crise, la population a pu mesurer combien sa protection sociale était indispensable au projet agricole français. Et nous avons agi en responsabilité, en proximité tout en préservant la santé et la sécurité de tous.

En quelques exemples :

- Nos professionnels de santé se sont mobilisés pour gérer les clusters et les campagnes de dépistage des travailleurs saisonniers : avec l'ARS mise en place de point de dépistage sur nos 4 départements en zone viticole ;

- Nos délégués nivernais ont tenu le centre de vaccination de Nevers durant 65 jours ;
- Nous avons créé une plateforme de contact tracing et nos collègues ont informé, conseillé par téléphone 85 000 citoyens et accompagné 4 000 de nos aînés de plus de 75 ans, pour la vaccination ;
- Nos collègues de la SST ont accompagné les entreprises agricoles sur l'organisation des points de vente afin de garantir la vente et l'alimentation de proximité ;
- Nos travailleurs sociaux ont été à l'écoute, et appelé les plus fragiles d'entre nous dès mars 2020 pour les accompagner pendant le confinement ; Plus de 2 000 d'entre eux ont été contactés entre mars et juin 2020 ;
- Nos agents d'accueil ont organisé plus de 3 000 RDV téléphoniques avec les adhérents ;

Nous avons été au rendez-vous

Quelques exemples :

- **1 237 000 euros** d'aides exceptionnelles en prestations familiales versées à plus de **5 600** familles agricoles.
- **5,3 millions d'euros** versés en indemnités journalières dérogatoires.
- **1,8 million d'euros** d'exonérations de cotisations accordées.
- **69** nouvelles dispositions mises en œuvre dans le domaine de la santé.
- Notre offre de services (ASEPT, Présence Verte, MSA Services) a œuvré pour l'ensemble de nos adhérents (formations en distanciel, contacts téléphoniques...);
- MSA Solidaire : plus de **14 000** personnes accompagnées entre mars et juin 2020.



- Nous avons déployé le dispositif des paniers solidaires pour à la fois garantir l'alimentation de nos adhérents les plus précaires et l'écoulement des cultures de nos maraichers ;
- Nous avons mis en œuvre l'ensemble des dispositions gouvernementales pour lutter contre cette pandémie : 1 237 000 euros d'aides exceptionnelles en prestations familiales ont été versées à plus de 5 600 familles agricoles. Nous avons versé pour les salariés, non salariés et en aide au remplacement COVID, 5,3 millions d'euros en IJ dérogatoires et près d'1,8 million d'euros d'exonérations de cotisations ont été accordées ;

- Nos salariés ont mis en œuvre, appréhendé l'ensemble des évolutions réglementaires (par exemple 69 nouvelles dispositions sur le domaine santé) ;
- Nos salariés ont traité des demandes de prestations pour les adhérents d'autres régions qui étaient touchés fortement par le virus, pour ne pas ajouter des difficultés au malheur ;
- Nombre de collaborateurs de la MSA, au plus fort de la pandémie, et du confinement ont continué à venir travailler tous les jours sur nos sites, pour garantir notre mission de service public. Ce sont nos héros et je les applaudis et les remercie tous les jours !
- Notre offre de service (ASEPT, Présence Verte, Msa Services) a œuvré pour l'ensemble de nos adhérents en organisant des formations en distanciel, des contacts téléphoniques pour « prendre des nouvelles » ou pour simplement accompagner nos adhérents ;
- Nous avons fait don de masques, lorsque la pénurie était au plus haut dans nos hôpitaux ;
- Nos salariés et nos délégués ont participé activement à notre projet national « MSA Solidaire » en réalisant les courses pour nos plus fragiles, accompagnant nos anciens au centre de vaccination, prenant des nouvelles de nos anciens à domicile pour garantir le lien social et tout simplement, mais c'est essentiel en offrant un

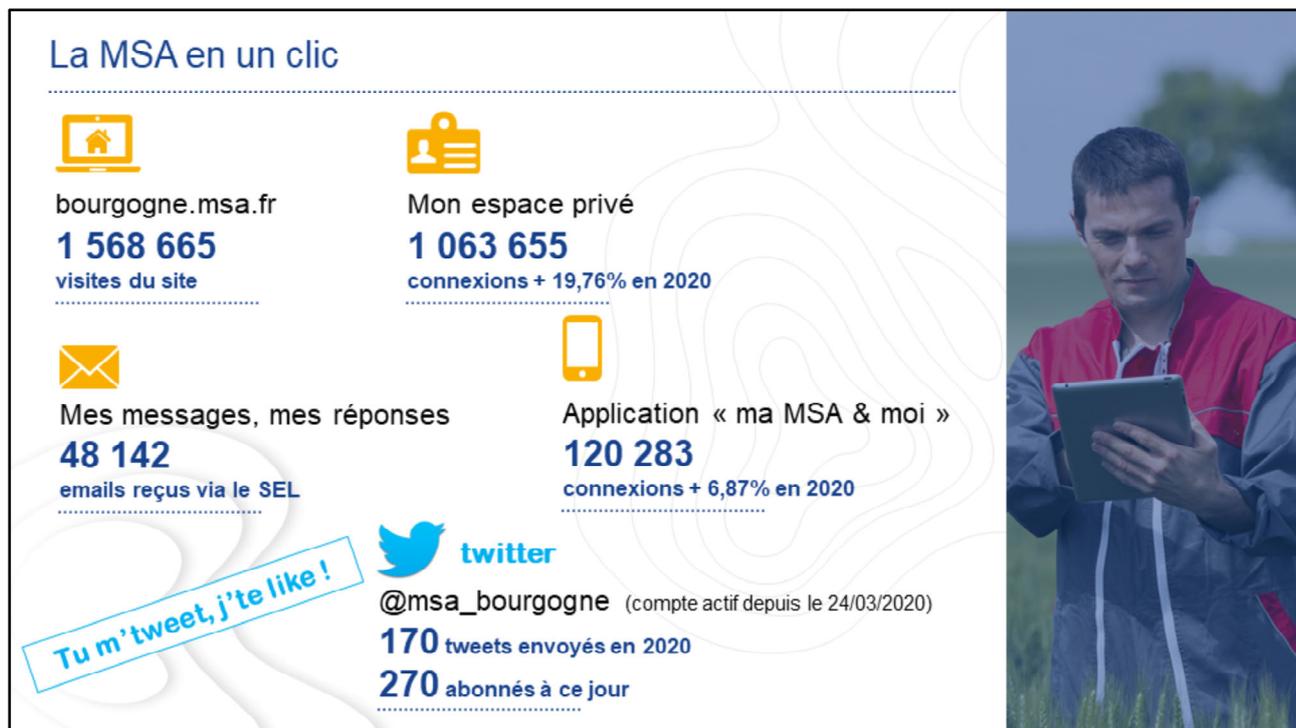
bouquet de muguet avec les repas portés à domicile le 1^{er} Mai. En Juin 2020, plus de 14 000 personnes avaient été accompagnées ;

- Enfin, toujours dans le cadre de « MSA Solidaire », nous avons apporté notre soutien au Secours populaire qui œuvre quotidiennement auprès des plus fragiles. Un partenariat que nous allons pérenniser.

Ensemble, nous avons informé, communiqué, veillé, prévenu, de sorte à éviter le pire pour nos adhérents, en soit nous avons porté haut et fort l'ensemble des valeurs du monde agricole et nous pouvons, nous devons en être fiers. Notre mobilisation a été exceptionnelle.

Bien entendu il y a eu des trous dans la raquette mais notre engagement a été sans faille et j'en remercie aujourd'hui tous nos délégués, tous nos salariés, et j'ai une pensée et une affection particulière pour chacun d'entre nous qui a perdu un proche, un parent.

Tout cela n'aurait pu être possible sans l'appui des outils informatiques.



Seul moyen d'échange entre la MSA et ses adhérents, dans les premières jours de la pandémie, le site Internet est plus que jamais l'outil indispensable et nécessaire pour garder le contact avec nos adhérents.

S'il en était encore besoin, la crise sanitaire a, bien malgré elle, prouvé l'utilité de ce mode d'échange. La fréquentation de notre site n'a cessé d'augmenter, dépassant même le million de connexion à Mon espace privé. Plus de 48 000 mails envoyé via le service en ligne « Mes messages, mes réponses » ont été traités et l'utilisation de l'application sur téléphone « ma MSA & moi » a augmenté de plus de 6% en 2020.

Une nouveauté, depuis mars 2020, la création d'un compte Twitter @msa_bourgogne qui relaie quotidiennement l'actualité législative de notre régime, mais pas seulement, puisqu'on y retrouve également des informations sur la participation de nos élus aux actions mises en place sur leurs territoires ou encore sur ce qui fait l'actualité de la sphère agricole en Bourgogne. N'hésitez pas à vous abonner !

Les services en ligne



8 nouveaux services en ligne en 2020

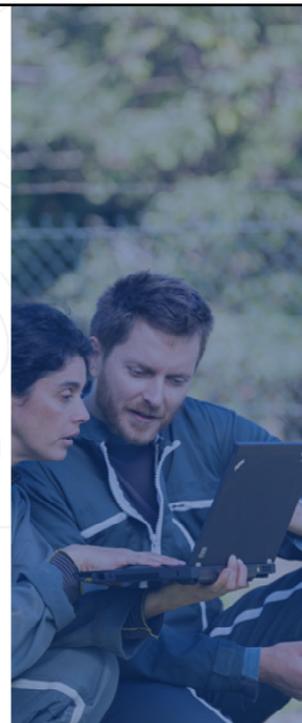
Mon Quotient Familial, Demande de médiation, Consultation des décomptes IJ, suivi de ma demande de retraite (tous régimes), SEL inter régimes Demander ma réversion, Mémo Santé Enfant, Droit à l'erreur, ARIPA.



Les services en ligne « Coronavirus »

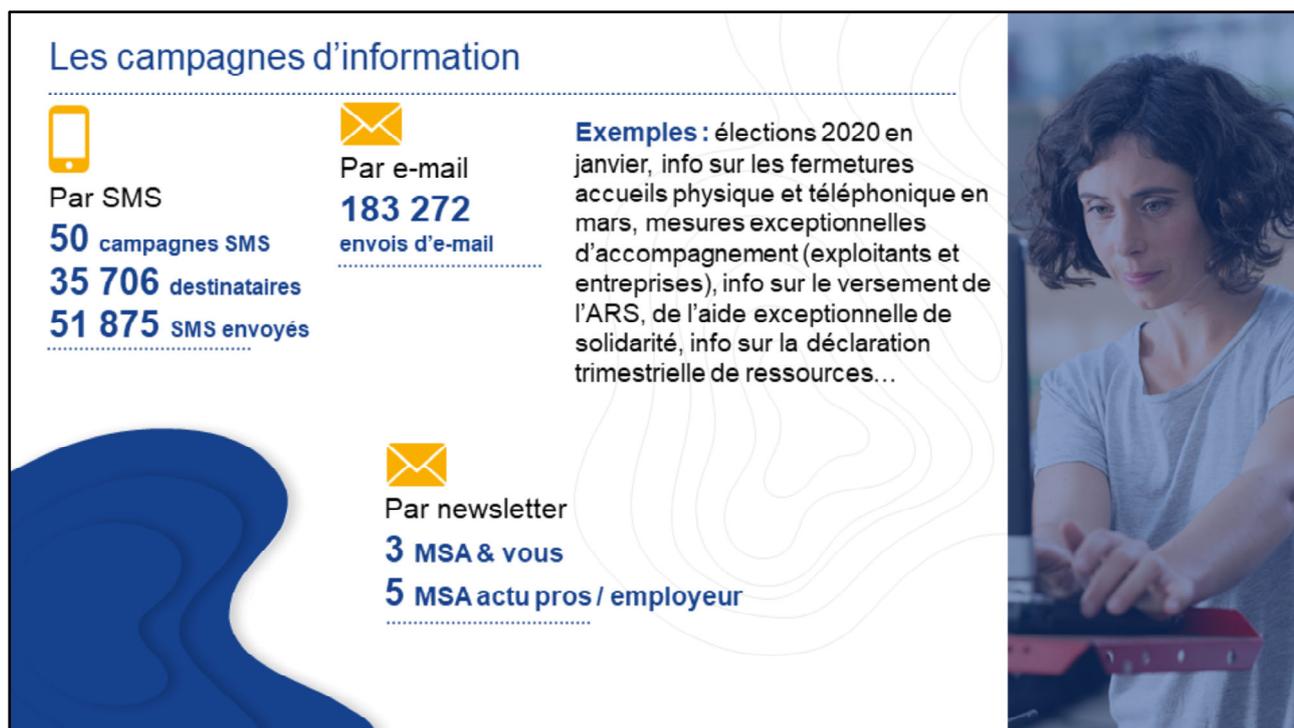
Coronavirus - isolement et arrêt de travail, Déclaration d'arrêt de travail pour le motif « personnes à risque » (personnes vulnérables), Déclaration de maintien à domicile, Déclaration de maladie professionnelle - Covid-19, Déclarer l'arrêt de travail des parents garde d'enfants à domicile (IJ Parents).

Évolution du SEL « Envoyer un document » pour faciliter et fluidifier les contacts avec les adhérents en période de crise sanitaire.



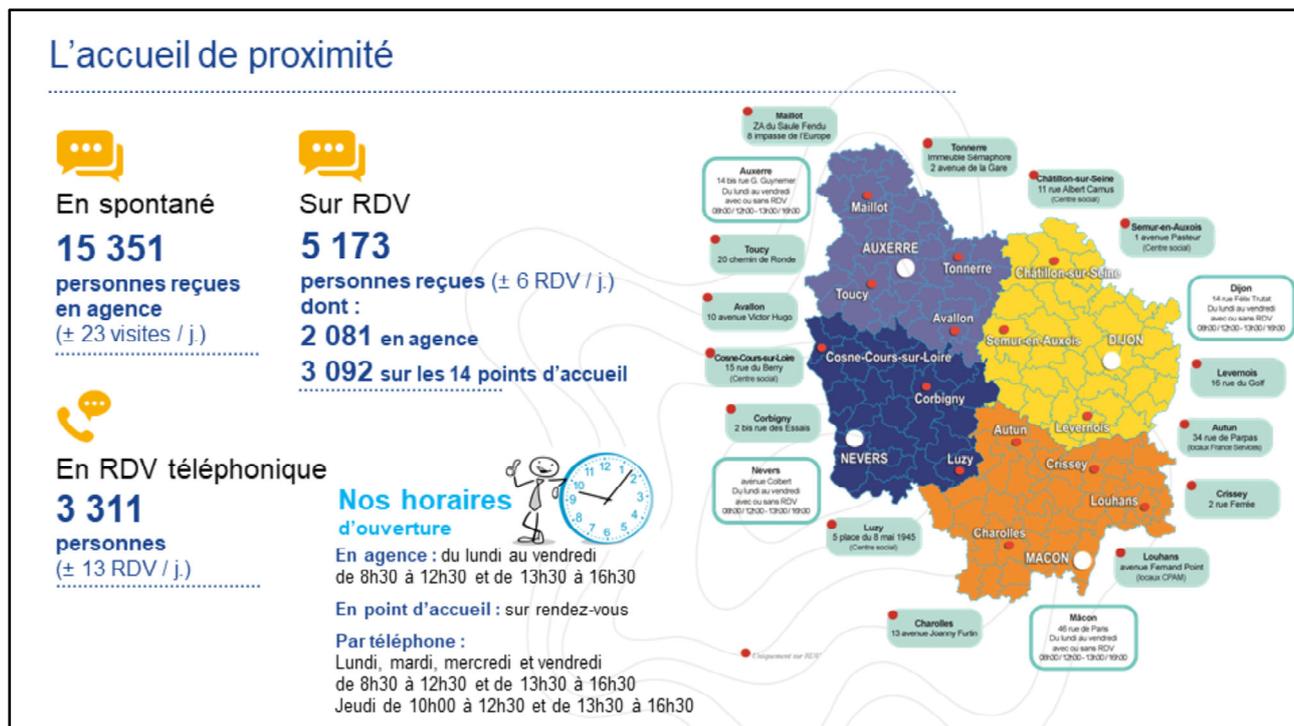
Faciliter les échanges, c'est l'objectif premier des services en ligne mis à disposition des adhérents. L'utilisation simple et rapide de ces services qui, je le rappelle, sont accessibles 7 j/7 et 24 h/24, évitent, en effet, le recours au courrier ou à l'appel téléphonique, ainsi synonyme de gain de temps et de traitement rapide des demandes.

En 2020, 8 nouveaux services en ligne sont venus étoffer l'offre existante. A ceux-ci se sont ajoutés les services en ligne « Coronavirus » accès essentiellement sur les démarches en lien avec la santé, arrêts de travail et indemnités journalières.



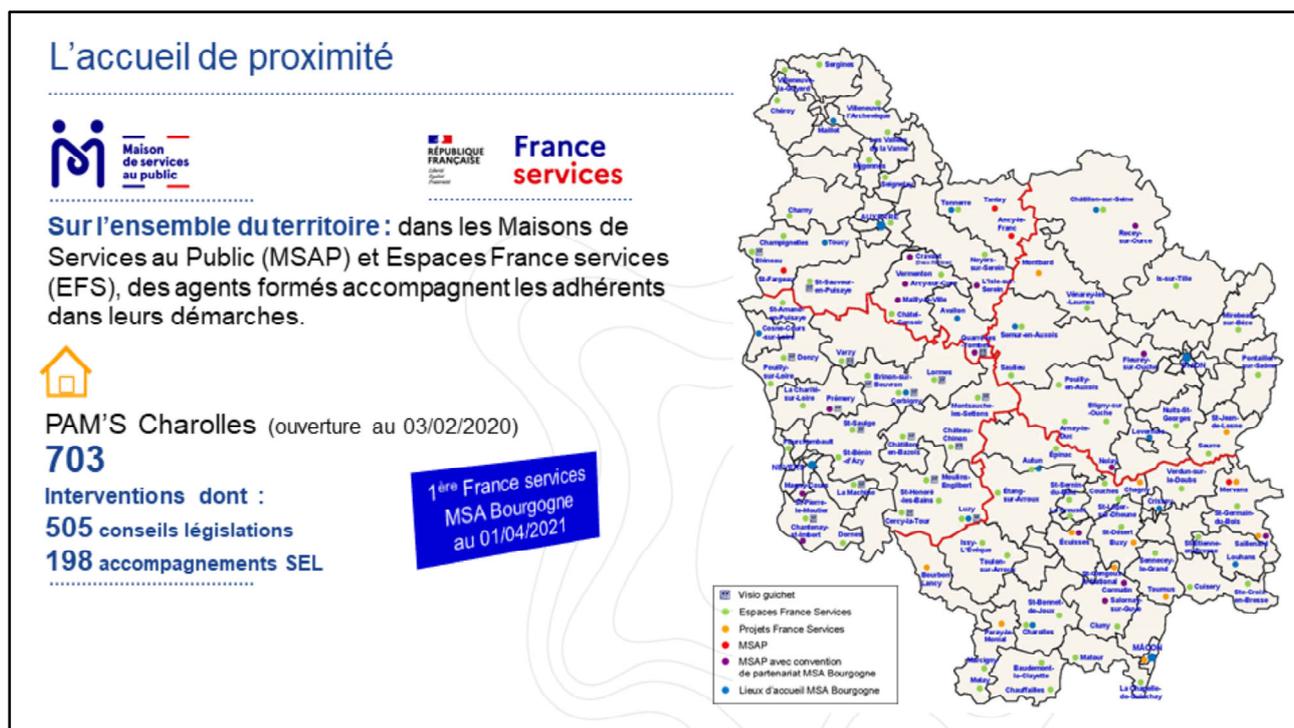
Pour être plus réactifs encore, dans la diffusion de l'information, nous avons multiplié les campagnes d'information sur un sujet précis, par e-mail pour par SMS.

Enfin, et pour en finir avec le volet « Dématérialisation », nous avons envoyé 8 newsletters au cours de l'année, 3 ciblant les particuliers et 5 ciblant les exploitants et employeurs, balayant pour chacun, l'ensemble de l'actualité législative le concernant. En 2021, c'est vous, élus, qui êtes désormais la cible d'une newsletter qui vous est dédiée.



La crise sanitaire a évidemment bousculé notre mode de fonctionnement à l'accueil. Le confinement et ses mesures d'isolement ont, dans un premier temps, rendu les rencontres physiques impossibles. Tout naturellement, le nombre de personnes reçues en spontané ou sur rendez-vous a baissé et au contraire, le nombre de rendez-vous téléphoniques a, lui, été multiplié par 6 par rapport à 2019 !

La mise en place d'un protocole sanitaire interne et l'assouplissement des mesures sanitaires ont permis la réouverture de nos accueils dès le mois de mai.



A la fois organisme de sécurité sociale et organisme professionnel agricole, la MSA déploie un accueil physique de proximité à destination de ses assurés, mobilisant son guichet unique et proposant une offre variée de services. Cette action sur le territoire s'inscrit dans le principe même de fonctionnement des France services, acté en février 2020, à l'occasion du SIA, par la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

La pandémie a, là aussi, provoqué du retard dans le processus de labellisation. Notre agence de Charolles en Saône-et-Loire, candidate déclarée, aura dû attendre 1 an avant d'obtenir sa labellisation.

Malgré tout et afin de répondre au plus vite à une demande prégnante sur ce territoire, nous avons créé notre Point d'Accueil Multi Services au 03/02/2020, regroupant CAF, Carsat, CPAM, Urssaf, Pôle emploi et MSA, en un même lieu. Au 01/04/2021, notre PAMS est officiellement devenu la France services de Charolles. D'autres projets sont en cours, notamment St-Jean-de-Losne et Montbard en Côte-d'Or sur cette fin d'année 2021 ou début 2022... à suivre.

Par ailleurs, la MSA Bourgogne, par le biais de ses Conseillers, est présente dans 99 MSAP et FS en Bourgogne.



Le développement des services en ligne et l'augmentation de la fréquentation de notre site internet ont tout naturellement un impact sur les échanges « classiques » qu'ils soient écrits ou téléphoniques. Une fois encore, la tendance est à la baisse concernant la réception et l'envoi de courrier. Quant aux appels traités, ils ont majoritairement concerné les domaines Santé et Famille.



Du fait de la crise sanitaire, les campagnes de dépistage des cancers, tout comme celle concernant la vaccination contre la grippe, ont été mises en suspend durant cette année 2020.

L'année 2020 a été marquée par le recrutement d'un nouveau prestataire pour réaliser les bilans de santé de l'ensemble de la région BFC. La mise en route a été difficile, le démarrage prévu en avril a été interrompu par la crise sanitaire qui a entraîné la suppression de nos bilans en présentiel au profit d'entretiens par téléphone, avec les difficultés que cela induit.

Si quelques séances en présentiel ont été maintenues concernant les Instants Santé Adultes et Jeunes, le taux de participation en a été moins important qu'en 2019 et le passage au rendez-vous téléphonique n'a fait qu'accentuer ce constat.

La prévention des accidents professionnels

- 7 032 visites en Médecine du Travail
- 2 066 accidents du travail ou maladies professionnelles Salariés
- 478 accidents du travail ou maladies professionnelles Non Salariés
- 20 684 000 € de dépenses liées aux accidents du travail ou maladies professionnelles
- 56 616 € d'aides financières COVID-19

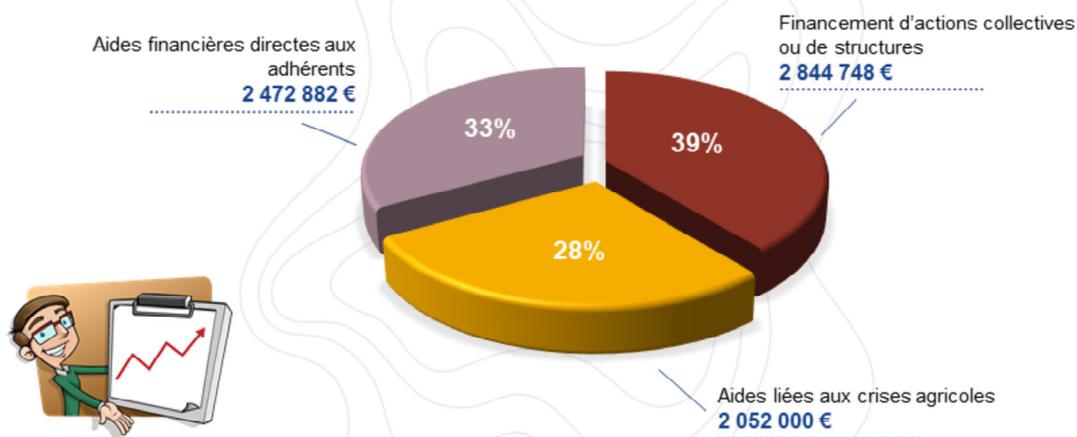


Pour répondre à la demande des entreprises, les visites en médecine du travail ont été maintenues dans les conditions sanitaires exigées, sur nos 4 sites.

Accompagner les entreprises et les exploitants face à la crise, avec conseils et une aide financière spécifique, AP Covid, dédiée à l'aménagement des postes avec respect des consignes sanitaires et l'achat de matériels de protection et de lutte contre le virus.

La MSA présente dans le développement social des territoires ruraux

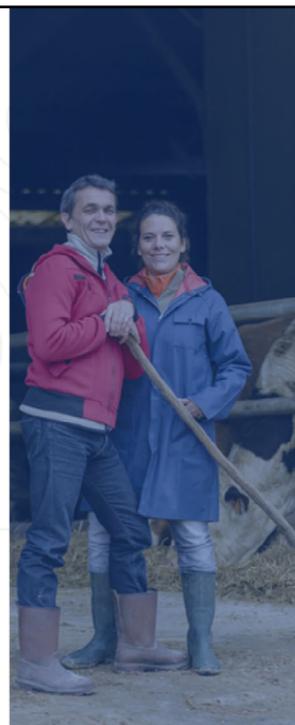
Montant des dépenses d'Action sanitaire et sociale 2020 : **7 369 630 €**



Notre Action Sanitaire et Sociale, c'est en 2020, 7 369 630 € de dépenses en financement d'actions collectives ou de structures, d'aides financières directes aux adhérents ou liées aux crises agricoles.

La MSA auprès des entreprises

- 950 bénéficiaires d'une prise en charge partielle ou totale de cotisations pour un montant global de **2 M€**
- 4 089 dossiers de remises de majorations de retard traités pour près de **1 M€**
- 1 610 échéanciers de paiement accordés pour un montant global de **11,87 M€**



Il incombe également à la MSA d'accompagner les entreprises dans la recherche de solutions de recouvrement de leurs cotisations.

Pour soutenir ces entreprises dans leur démarche d'apurement de dettes, la MSA a accordé en 2020 :

- 2 M€ de prises en charge partielle ou totale de cotisations pour 950 bénéficiaires
- 1 M€ de remises de majorations de retard pour 4 089 demandes
- 11,87 M€ d'échéanciers de paiement pour 1 610 dossiers

La MSA au service de la protection sociale

- 514 salariés (au 31/12/2020)
- 39,2 M€ de budget de fonctionnement dont 27 M€ pour les charges de personnel
- La **TaskForce Retraite** toujours active sur Nevers
- Création d'une **Plateforme Tracing Covid** sur Auxerre (21 711 appels)

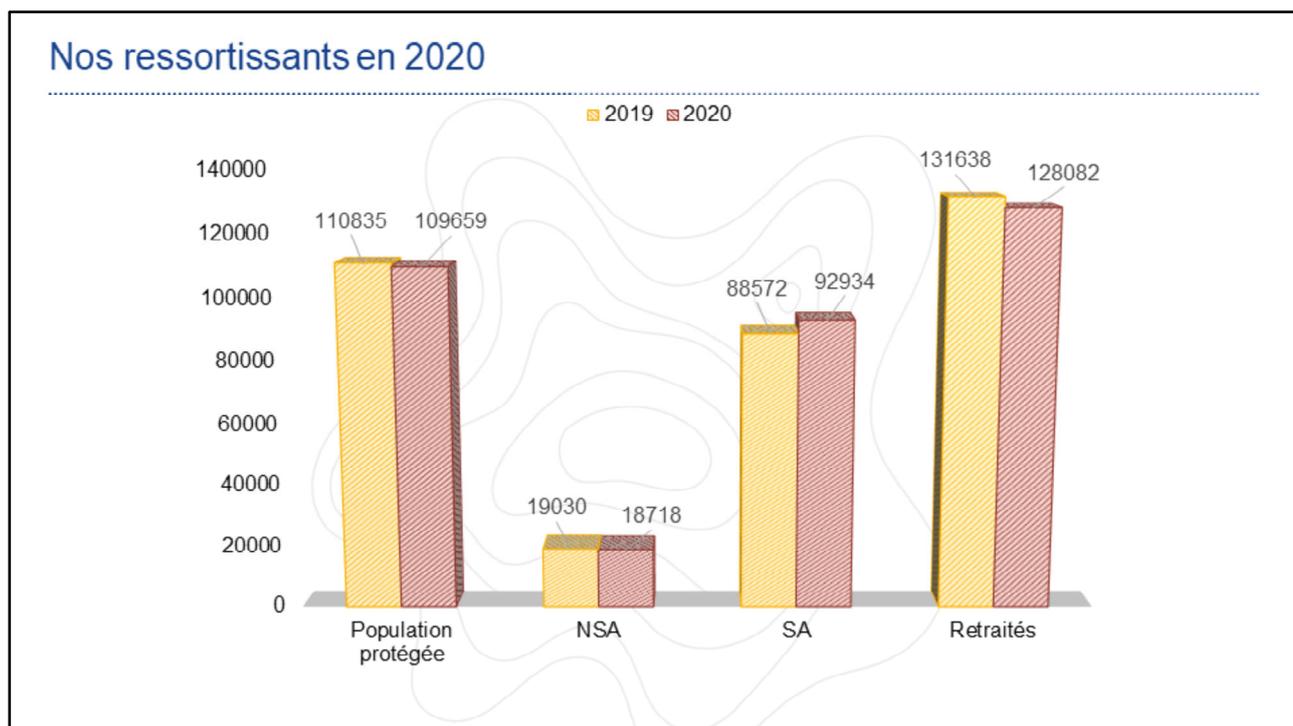


La MSA Bourgogne, c'est 514 salariés (dont 44 CDD) pour un budget total de fonctionnement de plus de 39 millions d'euros, dont 27 millions pour les charges de personnel.

Nos comptes ont, cette année encore, été validés par la CCMSA.

La TaskForce Retraite, créée en 2019, sur le site de Nevers continue d'accompagner les caisses de MSA de France qui rencontrent des difficultés de gestion de leur charge de travail.

C'est sur notre site d'Auxerre, ayant les locaux adéquats, que nous avons choisi de créer, en novembre 2020, une plateforme Tracing Covid (15 personnes en CDD) qui vient en appui à la CPAM pour le traitement et le suivi des cas contacts déclarés.



En Bourgogne, l'année 2020 n'échappe pas à cette constante qu'est le déclin de la population agricole.

La MSA Bourgogne gère les dossiers des 109.859 ressortissants couverts en maladie. Ils étaient 110.835 en 2019.

Le nombre de non salariés agricoles baisse, alors que celui des salariés (92.234) connaît un essor, dépassant même le nombre de salariés gérés en 2018 qui était de 91.225. Cette augmentation s'explique par une recrudescence d'emplois occasionnels, notamment en viticulture, à l'occasion des vendanges.

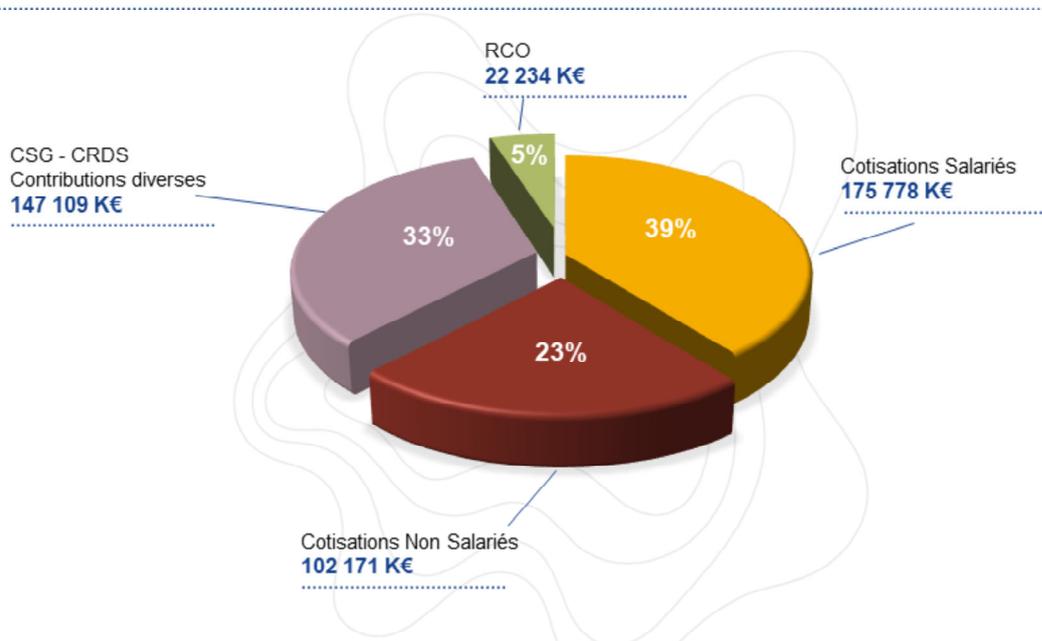
Quant aux retraités salariés et non salariés, leur nombre a baissé de plus de 3.500 en un an, pour arriver à 120.082.

Les cotisations et contributions émises

	2019	2020	Évolution
Cotisations Salariés	171 664 785 €	175 777 986 €	+ 2,40 %
Cotisations Non Salariés	100 235 274 €	99 173 600 €	- 1,06 %
Contributions	173 529 030 €	172 340 230 €	- 0,69 %
Total cotisations et contributions légales	445 429 089 €	447 291 816 €	+ 0,42 %
Cotisations conventionnelles	104 500 793 €	99 409 121 €	- 4,87 %

En 2020, c'est 0,42% de plus de cotisations et contributions émises.

Les cotisations et contributions émises en 2020

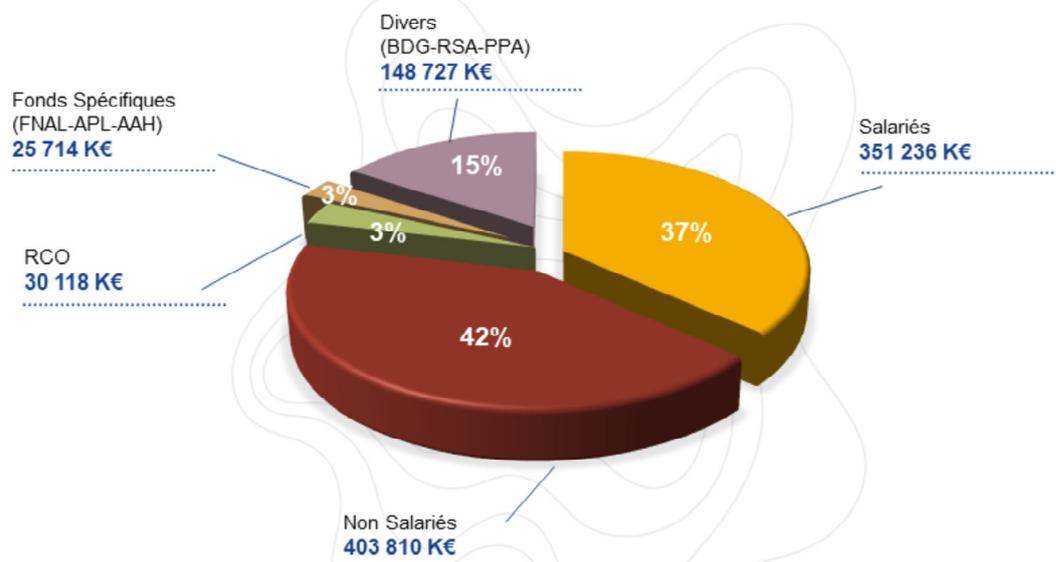


Les prestations versées

	2019	2020	Évolution
Santé	299 422 911 €	315 951 206 €	+ 5,52 %
Famille	80 821 291 €	84 064 170 €	+ 4,01 %
Retraite	518 019 080 €	539 890 316 €	+ 4,22 %
Accident du travail	20 654 362 €	19 699 370 €	- 4,62 %
Total prestations légales	918 917 724 €	959 605 061 €	+ 4,43 %
Prestations d'assurance complémentaire	11 071 664 €	11 107 626 €	+ 0,32 €

Mais, en 2020, c'est également 4,43% de plus de prestations versées.

Les prestations versées en 2020



Le service à nos ressortissants



Pour 1 € de cotisation
perçue

2,15 € de prestations
versées en 2020



En résumé, en 2020, la MSA Bourgogne, c'est 2,15 € de prestations versées pour 1 € de cotisation perçue.



En prolongement de sa mission de service public, la MSA Bourgogne, c'est aussi son offre de services sur les territoires :

- MSA Services qui assure des missions d'ingénierie sociale (projet habitat personnes âgées) et propose des actions de formation ;
- Présence Verte Confluence qui a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne ;
- L'ASEPT Franche-Comté Bourgogne qui déploie des actions de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire régional.



2020, c'est aussi la fin de la Convention d'Objectifs et de Gestion pour le mandat 2015-2020 et les négociations avec les pouvoirs publics pour écrire celle à venir.

La COG 2021-2025 doit accompagner nos ambitions de développement de services et d'amélioration de notre performance pour nous permettre, en tant qu'organisme de protection sociale, d'assurer notre mission de service public auprès de l'ensemble des ressortissants agricoles, et de répondre aux défis de la ruralité en investissant plus encore les territoires ruraux.



Nous avons encore du travail à réaliser pour faciliter la vie de nos concitoyens agricoles et vivant sur les territoires ruraux mais cela a été, pour moi, un honneur d'accompagner, de manager, de porter la protection sociale agricole pendant cette période et cela le sera encore dans les mois, les années à venir.

Je souhaite remercier sincèrement, affectueusement, l'ensemble des délégués, des salariés, des agents de direction, des administrateurs, le 1^{er} vice président, Jean Paul Baudin et le président Dominique Bossong d'avoir été présents, actifs, attentionnés et d'avoir porté les valeurs du monde agricole pour l'ensemble de nos citoyens.

Peut-être aurions-nous pu faire plus, mais nous avons fait et nous pouvons en être fier !

Merci